



Commune de Morrens

Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance

(non soumise à l'obtention d'un permis de construire)

A. Renseignement généraux

Propriétaire(s)

Nom : Chamet Prénom : Stéphane
Parcelle : 59 Adresse : av. de Montchoisi 6, 1006 Lausanne
Téléphone : 076 679 86 38 Mail : stephane.chamet@gmail.com

B. Description de l'ouvrage

Démolition et reconstruction de l'annexe en bois du bâtiment n°45

C. Documents à fournir:

- Une copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage ;
- Plans, croquis, schémas, esquisses, prospectus ou photos de l'ouvrage projeté permettant une bonne compréhension du projet.

D. Signature et accords

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la présente demande. Il prend l'engagement formel d'exécuter les travaux conformément à la description, aux plans et croquis mentionnés ci-dessus.

Lieu : Lausanne Date :

Signature(s) :

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Par la présente, le(s) propriétaire(s) voisin(s) soussigné(s) confirment avoir pris connaissance des travaux projetés et donnent leur accord à leur réalisation.

Parcelle n°: <u>655</u>	Nom et prénom: <u>Barrand Marcel</u>	Signature(s): <u>[Signature]</u>
Parcelle n°: <u>54</u>	Nom et prénom: <u>Lambelet Denis</u>	Signature(s): <u>[Signature]</u>
Parcelle n°: <u>54</u>	Nom et prénom: <u>Lambelet Ewa</u>	Signature(s): <u>[Signature]</u>
<u>54</u>	<u>Lambelet Mathieu</u>	<u>[Signature]</u>
<u>54</u>	<u>Lambelet Denis</u>	<u>[Signature]</u>

E. Décision :

La Municipalité, dans sa séance du 23.06.2024 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance. Affichage au pilier public pendant 20 jours : du 25.06.2024 au 14.07.2024

Le dossier peut être consulté au greffe municipal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Prix de l'autorisation : CHF 50.-

[Signature] [Signature]